

CONSEIL MUNICIPAL du 14 mai 2018

Résumé

1. Décisions du maire dans le cadre de ses délégations

Madame le Maire présente au Conseil les décisions suivantes :

- dans le cadre du renouvellement des jeux extérieurs sur l'aire de jeux de la commune, attribution du marché de fournitures de trois jeux sur ressorts (1 815,88 € HT soit 2 179,06 € TTC) ;
- dans le cadre de la mise aux normes de sécurité des terrains de sports, attribution du marché de la fourniture et de la pose de filets pare-ballons (8 531,14 € HT soit 10 237,37 € TTC).

2. Création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial à Temps non complet

Afin de remplacer un agent ayant fait valoir ses droits à la retraite, il a été ouvert, l'année dernière, un CDD pour la période du 28 août 2017 au 27 août 2018, sur un emploi d'Adjoint Technique Territorial non titulaire à temps non complet (27 h. / semaine). Ce poste concerne le service de l'ALAE, la surveillance à la cantine, l'entretien du réfectoire, des locaux de la Mairie et de la salle de Spectacles. Madame le Maire propose aux Conseillers municipaux de remplacer ce poste en CDD par un poste d'Adjoint Technique Territorial permanent à temps non complet (27 h. / semaine), à compter du 28 août 2018. Après en avoir délibéré, le Conseil approuve cette création de poste.

3. Décision Modificative du Budget Général de la Commune

Dans le cadre de la construction du bâtiment ALAÉ-cantine, il convient d'effectuer une modification du Budget Général de la Commune, consistant en un basculement de crédits du chapitre 21 (nature 2135) au chapitre 23 (nature 2313). Après examen, le Conseil adopte cette décision modificative.

4. Micro-crèche à Cunac

Madame le Maire informe le Conseil municipal d'un projet de micro-crèche privée sur la commune. Ce projet est porté par deux personnes expérimentées dans la petite enfance. La structure, « POM d'Happy », sera située Rue des Alouettes et devrait ouvrir l'été prochain. Pour ce projet, la CAF du Tarn a conditionné l'attribution de l'aide à l'installation à un financement à l'installation de la commune. Soulignant le service rendu à la population, Mme le Maire propose que la commune verse aux porteuses du projet une aide unique à l'installation de 5 000 €. En contrepartie, celles-ci s'engagent à réserver trois places dans leur structure pour les familles cunacoises pendant cinq ans. Le versement de l'aide municipale est conditionné à l'attribution par la CAF du Tarn de l'aide à l'installation via le PPICC. Après délibération, le Conseil décide d'attribuer cette aide unique, conditionnée comme indiqué ci-dessus.

5. Subvention 2017 à l'Association « Les Francas de Saint-Juéry »

Conformément à la convention d'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAÉ) entre Cunac et l'Association « Les Francas de Saint-Juéry », dans la laquelle la commune s'est engagée à verser une subvention de fonctionnement correspondant à l'activité réelle de 2017, il convient de verser le solde de cette subvention. Après en avoir délibéré, le Conseil approuve le versement de ce solde (2 903,25 €).

6. Tirage au sort des jurés d'Assises

Lors de la séance du Conseil, 3 habitants de Cunac ont été tirés au sort pour être jurés d'assises en 2019.

7. Questions diverses

- Bar-Epicerie : M. Ludovic Couvé reste seul en charge de ce commerce, situé Place du Mail.
 - Commission communication : l'*Écho de Cunac* n°17 et l'*Écho des Assos* n°5 sont en cours de préparation. Ils seront distribués à la mi-juin avant la fête du village.
 - Commémoration de la victoire de 1945 (célébrée le 13 mai) : la cérémonie a réuni de nombreuses personnes et a compté sur la participation des membres du CMJ (Conseil Municipal Jeune) et de plusieurs enfants de l'école qui ont lu *Nuit et brouillard* de Jean Ferrat.
 - Retour aux 4 jours d'école pour Cunac, ainsi que pour les communes de l'Agglomération albigeoise, à la rentrée 2018-2019. Nouveaux horaires : 8h30-12h et 14h-16h30.
 - Affaires scolaires, enfance et petite enfance :
- De nombreuses actions à destination des enfants de l'école : sortie des PS-MS au marché de Saint-Juéry le 3 mai ; ce même jour, visite du Musée du Saut du Tarn pour les CE2-CM1-CM2 autour du projet « De la force de l'eau à l'électricité » ; les CE2-CM1-CM2 travailleront sur l'expédition de Lapérouse ; fin mai, participation des CP-CE1-CE2-CM1 à un spectacle à Cap'Découverte autour des œuvres de Toulouse-Lautrec ; le 5 juin, sortie au Zoo de Plaisance-du-Touch pour les PS-MS ; le 12 juin, visite de la Maison des Métiers du Cuir à Graulhet pour les CP-CE1 ; le 15 juin, toutes les classes participeront au Festival Buffa Venta (fête du vent) à Cap'Découverte ; le 25 juin, les MS-GS présenteront aux parents un spectacle de théâtre.
 - 3ème Conseil d'école : lundi 18 juin.
 - La Commission scolaire se réunira en juin pour modifier les règlements de la cantine et de l'ALAE, suite au retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018.
 - Fête de l'école : vendredi 29 juin (apéritif offert par l'école et repas organisé par l'APE).
 - Vie associative, culture et sports : la réunion annuelle avec les responsables des associations est prévue la première semaine de juillet.
 - Projet périscolaire : livraison du bâtiment prévue fin septembre 2018 ; le déménagement devrait s'effectuer pendant les vacances de Toussaint ; les travaux progressent : électricité, cloisons en terre crue, forages à 140 mètres pour le chauffage par géothermie profonde, bardage d'ici 15 jours, réseaux divers, voirie intérieure, aménagements extérieurs, chemin piétonnier, etc.